

L'IDÉE FIP n° 2024 - 1

Numéro spécial ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (A.G.)



Le mardi 4 juin 2024,
Venez nombreux à VOTRE assemblée générale

C'est quoi une
assemblée
générale ?

L'AG est un moment fort
de la vie syndicale.
C'est l'occasion pour chaque
adhérent ou sympathisant de
faire le point sur l'activité
syndicale et de débattre de
nos revendications.

De quoi on
parle ?

- de l'activité locale et nationale
- de la trésorerie du syndicat
- de la vie des services
- du revendicatif

Qui a le
droit
d'y assister ?

« Tout agent de la DGFIP peut, une fois par an, assister à l'AG d'un syndicat, qu'il soit adhérent ou non ».
Une autorisation d'absence collective est déposée à la direction.
Il suffit juste de prévenir votre chef de service et de saisir sur SIRHIUS :

Type de motif

Motif

C'est où ?

À la maison des Syndicats
11, rue des archives
à Créteil
(derrière le Centre commercial Créteil Soleil,
à côté des archives départementales).



Votre Assemblée Générale :

ORDRE DU JOUR :

- * 8h50/9h30 : Petit déjeuner d'accueil
- * Activité locale (présentation/échanges/vote)
- * Rapport de trésorerie locale (vote)
- * Congrès
- * Intervention du bureau national (sujets d'actualité)
- * Questions diverses et débats

☞ Quand ?

Le mardi 4 juin 2024 à partir de 8h50

☞ Où ?

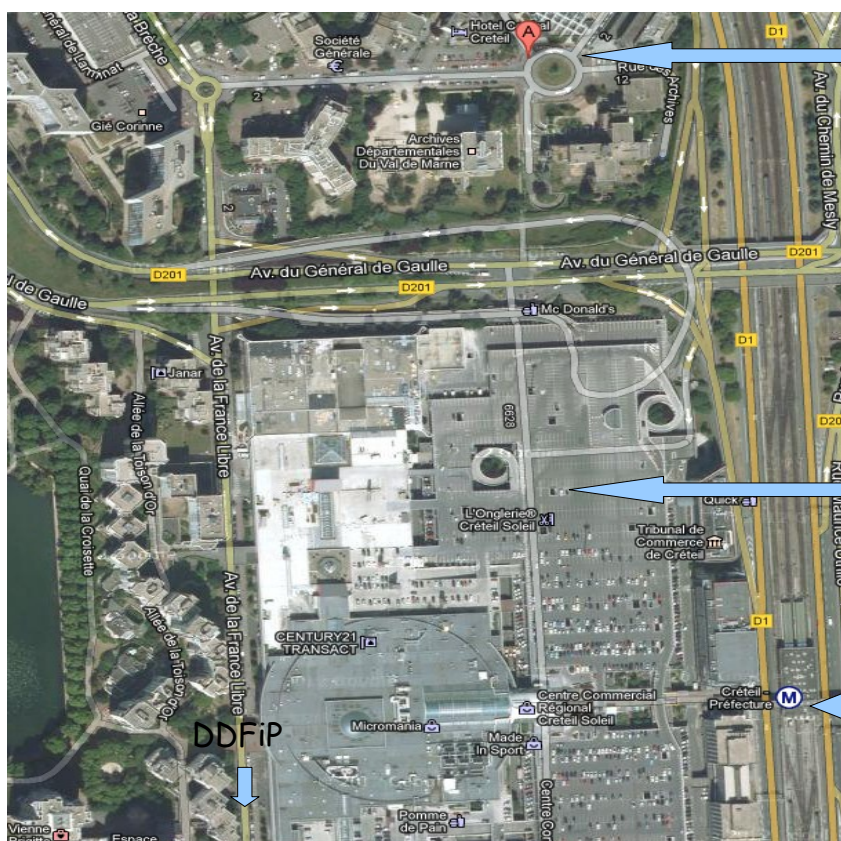
**A la maison des Syndicats - dans la grande salle du bas
11, rue des archives à Créteil (derrière le Centre commercial Créteil Soleil,
à côté des archives départementales)**

☞ Comment ?

**Par le métro « Créteil préfecture » ; Par le bus 12, 23, 117, 308 ;
En voiture, sortie « Hôtel de ville - Port, archives départementales »**

☞ Pour qui ?

TOUS les adhérents et sympathisants du 94, actifs et retraités



Maison des
syndicats

Centre commercial
Créteil Soleil

Métro Créteil Préfecture
(ligne n° 8)

Bulletin(s) à nous retourner par la navette à Solidaires Finances publiques 94
(ou par la poste 1 place du Général Pierre Billotte - 94 040 CRÉTEIL CEDEX)

Inscription au repas

Lors de l'**assemblée générale** du **mardi 4 juin 2024**
un repas sera pris en commun dans la salle.

Pour partager avec nous ce moment de convivialité, merci de bien vouloir vous inscrire :
- en nous adressant votre **participation de 12 €** (la section prenant à sa charge la différence de prix. Chèque à l'ordre de Solidaires Finances Publiques 94),
- **avant le mardi 21 mai inclus** (afin de nous permettre de réserver les repas).

NOM : Prénom :



Si vous souhaitez participer activement à la vie du syndicat, devenez membre du bureau.

Membre du bureau de section - Déclaration de candidature 2024

(A nous renvoyer par la navette ou par mail)

Je désire faire partie du nouveau Bureau 2024/2025
de la SECTION SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 94

NOM :

Prénom :

Résidence :


Service :

A , le

Signature

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.
(Tél. : 01.43.99.37.95 / 01.41.94.34.64, solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr).

Barème des cotisations 2024

GRADES		ÉCHELONS												
		CATÉGORIES pour les Chefs de Service Comptable												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	Agents « PACTE » / Berkani	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contractuels de droit public cadre C	65	-	-									-	-
	Contractuels de droit public cadre B	69	-	-									-	-
	Contractuels de droit public cadre A	75	-	-									-	-
	Contractuels de droit public cadre A +	271	-	-									-	-
	Contractuels de droit public cadre A ++	432	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C	Agents administratifs ou techniques stagiaires	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Agents administratifs ou techniques	-	86	87	87	87	87	90	90	93	94	99	-	-
	Agents administratifs ou techniques principaux 2ème classe	60	88	92	93	93	95	98	99	101	103	106	110	-
	Agents administratifs ou techniques principaux 1ère classe	-	-	98	99	102	102	107	111	115	120	-	-	-
B	Contrôleurs élèves / Techniciens géomètres élèves	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contrôleurs 2ème classe / Techniciens géomètres	-	102	102	103	105	106	114	117	121	123	126	131	140
	Contrôleurs 1ère classe / Géomètres	107	108	110	112	116	119	123	126	128	134	142	149	-
	Contrôleurs principaux / Géomètres principaux	115	118	121	125	130	138	143	152	159	163	165	-	-
A	Inspecteurs Élèves (ENFiP)	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs	122	125	131	138	147	157	169	175	190	207	215	-	-
	Inspecteurs spécialisés	143	145	157	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs comptables	-	165	168	175	185	195	206	211	225	234	251	-	-
A +	Inspecteurs divisionnaires Classe normale	226	238	248	255	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Classe normale Comptables	306	313	330	338	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	253	262	287	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	Échelon spécial : 303												
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	393	404	426	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	Échelon spécial : 444												
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Chef de Service Comptable	-	626	549	493	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs principaux	230	250	262	267	297	309	336	344	354	368	-	-	-
	Inspecteurs principaux Comptables	300	313	338	341	357	378	393	404	425	440	-	-	-
	Inspecteurs principaux Chef de Service Comptable	-	626	549	493	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A ++	Administrateurs des Finances publiques adjoints	309	330	342	390	403	419	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances publiques adjoints HEA	Échelon spécial : 444												
	Administrateurs des Finances publiques adjoints Chef de service comptable	705	626	549	493	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances publiques	432	459	485	509	548	-	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances publiques Chef de service comptable	705	626	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	AGFiP Classe normale	570	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGFiP 1ère classe	652	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AGFiP Classe exceptionnelle	911	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Si vous êtes à temps partiel, un prorata est appliqué.